



Centre dramatique
national
de Saint-Denis

DIRECTION
JULIE DELORMET

**PASSEZ EN MODE «DIAPORAMA» POUR
PROFITER PLEINEMENT DE CE DOSSIER INTERACTIF**
Cliquez sur ce bouton en bas de votre fenêtre PowerPoint



**Dossier
pédagogique
*Nuit d'octobre***

Texte Myriam Boudenia et Louise Vignaud
Mise en scène Louise Vignaud

SOMMAIRE

Texte
Myriam Boudenia et Louise
Vignaud

Mise en scène
Louise Vignaud

Scénographie
Irène Vignaud

Assistanat à la mise en scène
Margot Théry

Costumes
Emily Cauwet-Lafont

Maquillage et coiffure
Judith Scotto

Lumière
Julie-Lola Lanteri

Son
Orane Duclos

Régie générale
Nicolas Hénault

Avec
Simon Alopé
Lina Alsayed
Magali Bonat
Mohamed Brikat
Pauline Coffre
Ali Esmili
Yasmine Hadj Ali
Clément Morinière
Sven Narbonne
Lounès Tazaïrt
Charlotte Villalonga

Production Compagnie La Résolue ; La Comédie de Béthune - CDN Hauts-de-France.
Coproduction La Criée - Théâtre national de Marseille - CDN ; Théâtre Gérard Philipe, centre dramatique national de Saint-Denis ; Théâtre Molière - Sète - scène nationale archipel de Thau ; Le Vellein - scènes de la CAPI, Villefontaine ; Les Théâtres, Marseille - Aix-en-Provence.
Ce texte est lauréat de l'Aide à la création de textes dramatiques - ARTCENA.
La compagnie La Résolue est conventionnée par le ministère de la Culture (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) et subventionnée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Durée : 1h55

Théâtre Gérard Philipe – Centre dramatique national de
Saint-Denis Du 15 au 26 novembre 2023

Dossier pédagogique réalisé par Alice
Jäger, Eulalie Moquet, Lola Velly et
Héloïse Rousse

SOMMAIRE

Présentation

Louise Vignaud

La compagnie La Résolue

Myriam Boudenia

Note d'intention

Résumé de la pièce

Pour aller plus loin

Histoire, mémoire, archive

Le contexte colonial

La guerre d'Algérie

Les différents acteurs de la guerre d'Algérie

(Ré)écrire l'histoire à partir des archives

Des mémoires étouffées à la mémoire nationale

Le 17 octobre 1961

Du texte au plateau

L'histoire

Le choix des personnages

Temporalités et lieux

Le travail du plateau

Le décor

Les costumes

Pour aller plus loin

Héloïse Rousse, responsable des relations avec les publics au Théâtre Gérard Philipe - CDN de Saint-Denis
h.rousse@theatregerardphilipe.com

Louise Vignaud

Dès ses 15 ans, Louise Vignaud s'essaye à la mise en scène au Lycée Louis-Le-Grand, dont elle est élève. Après un parcours universitaire à l'ENS de la rue d'Ulm, Louise Vignaud se forme tout naturellement à la mise en scène au sein de l'ENSATT à Lyon. Tout au long de sa carrière, elle met en scène **des pièces issues du répertoire comme des auteur.rice.s contemporain.e.s**. Artiste plurielle, elle n'hésite pas à se tourner vers des formes comme l'opéra.

2014 – Louise Vignaud participe à la création du festival En Acte(s) dédié aux écritures contemporaines, elle y collaborera avec **Myriam Boudenia pour *La tête sous l'eau***.

Cette année-là verra aussi naître sa compagnie **La Résolue**.

2015 – elle met en scène *Le Bruit des os qui craquent* de Suzanne Lebeau dans le cadre des Controverses.

2016 – *La nuit juste avant les forêts* de Bernard-Marie Koltès.

De 2018 à 2020 - elle est **associée au Théâtre National Populaire de Villeurbanne**.

Elle y mettra en scène *Le Misanthrope* de Molière, ou encore *Rebibbia* d'après Goliarda Sapienza

2018 - elle met en scène *Phèdre* de Sénèque au Studio-Théâtre de la **Comédie Française**.

De 2017 à 2021 - elle prend la direction du Théâtre des Clochards Célestes, à Lyon, où elle met en scène en 2018 *Le Quai de Ouistreham* de Florence Aubenas.

2020 – pour la co[opéra]tive, elle met en scène son premier opéra: *La Dame Blanche* de François-Adrien Boieldieu, sous la direction musicale de Nicolas Simon.

2023 – création de **Nuit d'octobre**, texte de **Myriam Boudenia**.

Présentation



« J'aime beaucoup les comédiens libres sur un plateau, j'essaye de leur donner des clés pour que l'on aille dans le même sens, mais qu'ils soient le plus libre possible dans la manière de trouver le chemin, pour leur donner la liberté de se réinventer tous les soirs au plateau. J'essaye de créer la possibilité de la liberté. »

Extrait d'un entretien de Louise Vignaud par Arnaud Laporte, *Affaires Culturelles*, France Culture.

- À écouter : « J'essaye de créer la possibilité de la liberté », Entretien de Louise Vignaud pour l'émission « Affaires Culturelles » d'Arnaud Laporte, France Culture <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaires-culturelles/louise-vignaud-est-l-invitee-d-affaires-culturelles-6071322>

La compagnie La Résolue

SOMMAIRE

La compagnie La Résolue

La compagnie La Résolue est une compagnie de théâtre implantée à Lyon depuis 2014. Elle est dirigée par la metteuse en scène Louise Vignaud.

La compagnie propose des spectacles inspirés de textes contemporains ou classiques dans lesquels il est question d'exclusion et d'humiliation, de la vulnérabilité des rapports humains et de notre relation à la mémoire. Le traitement apporté aux rôles féminins ou masculins, petits ou grands, se veut égalitariste.



©Rémi Blasquez

Manifeste de la compagnie

Faire du théâtre, toujours faire du théâtre. C'est notre premier projet. Notre compagnie rassemble des individus, de diverses origines, de générations différentes, pour qui le théâtre, ses textes, ses espaces, sa chair, sont essentiels. Pour qui faire du théâtre est un engagement, une vie, un combat ; et surtout un désir, un désir fou, un désir enivrant, coûte que coûte.

Raconter des histoires. Car les hommes ont besoin d'histoires. Ils ont besoin de voir d'autres hommes, comme eux, confrontés au monde, pour se sentir un peu moins seuls. Ils ont besoin d'assister, simples spectateurs au détour d'un fauteuil, aux combats des uns, pour accepter les leurs. Nous voulons raconter des histoires, car avec la distance, les histoires nous ouvrent les portes du monde.

Poser des questions. Le théâtre n'instruit pas, n'apporte pas de réponses. Mais il ouvre des brèches, il inquiète, il interroge. Qui n'a pas vécu cette expérience, d'une histoire racontée qui dérange ou bouleverse, et qui déplace notre regard sur le monde ? C'est cela qui nous anime, et que nous cherchons à faire partager, cette sensation délicieuse et vertigineuse de perspectives nouvelles. Car nous pensons que, par ce chemin, la révolte est encore possible.

Être sur le qui-vive. À l'heure où la société prescrit un acquiescement de masse au système économique qui la gouverne, le théâtre convoque le spectateur et lui propose de se demander pourquoi. Il s'adresse à l'homme, à l'humain, dans ses contradictions. Le théâtre que nous défendons invite le spectateur à rester sur le qui-vive et à ne jamais baisser la garde. Il refuse de laisser le monde dans une affirmation univoque. Il convoque l'intranquillité.

Embarquer. Car tout cela n'est possible que si, dans son mouvement, même un instant, le théâtre réussit à nous embarquer, à nous faire oublier, à nous émouvoir, à nous indigner. Quand les portes se ferment et que les lumières de la salle s'éteignent, des solitudes se rassemblent et s'engagent dans un voyage. Nous aimons vivre ces voyages ; à nous maintenant de les susciter.

Myriam Boudenia

Myriam est [autrice dramatique, metteuse en scène et comédienne lyonnaise](#). Elle a écrit [quinze pièces de théâtre](#), toutes portées à la scène, dont quatre sont éditées. En 2009, elle est lauréate de la bourse d'aide à l'écriture et à la production de la fondation Beaumarchais-SACD pour sa trilogie *Les Pissenlits* ; en 2020 ; son texte *Umami* est sélectionné par le comité de lecture Troisième bureau.

En septembre 2021, elle devient [artiste associée à l'Auditorium Seynod - scène régionale \(Annecy\)](#) pour trois saisons.

Elle propose dans ses fictions un [univers poétique entre fantasmagorie et réalisme](#), elle explore les genres (fiction de l'intime, épopée tragique, comédie de mœurs, récit d'anticipation, réécriture de faits divers), aime plus que tout le mot « kaléidoscope », croit aux fantômes et à la superposition des espaces-temps. Elle propose des formes où le trouble, la marge, la transgression sont permis.

Traversée par [les thématiques de l'exil, du déracinement, de la quête d'une identité qui toujours se dérobe, elle questionne les rapports ambigus entre notre mémoire intime et la grande Histoire](#).

Avec [sa compagnie, La Volière](#), elle monte ses propres pièces dont *Palpitants et dévastés* en septembre 2021 aux Célestins théâtre de Lyon, *L'Avenir n'existe pas encore* en avril 2022 au Théâtre des Clochards Célestes à Lyon, *La Lune, si possible* en tournée en Nouvelle Aquitaine en 21/22.

Sensible à la question de la transmission, elle conduit des ateliers d'écriture et de jeu pour différentes structures culturelles (TNP de Villeurbanne, Célestins...), établissements scolaires, universités, maisons de quartier et centres pénitenciers. Elle intervient aussi à l'ENSATT de Lyon dans le département Écriture. Depuis 2018, elle est engagée auprès de l'association « Singa Lyon » qui œuvre à changer le regard porté sur l'asile, en menant le projet théâtre « Femmes en scène » faisant se rencontrer sur scène des femmes nouvellement arrivées sur le territoire français et des femmes locales.



« Pour écrire le texte, j'ai décidé de travailler avec Myriam Boudenia. Pour les sujets qu'elle aborde dans ses textes : la mémoire, les origines, les déceptions, la survie. Pour sa langue, humaniste, qui va chercher les mots justes sans jamais porter de jugement. Pour son art profondément dramatique qui sait lier les mots à des chants poétiques qui ouvrent les portes d'un imaginaire scénique. Puisque ce projet interroge la différence, la séparation, la violence, l'écriture à quatre mains est déjà en soi une forme de réponse. »

Extrait de la note d'intention de Louise Vignaud, Novembre 2021

Note d'intention

SOMMAIRE

Note d'intention

« [Proposer une pièce de théâtre sur le 17 octobre 1961](#), c'est proposer un projet sur le tabou. Tabou historique, sociétal, familial. C'est s'emparer d'un fait que la France, dans l'écriture de son Histoire, peine et à revendiquer, pour explorer les conséquences humaines de ce silence. [...]

[Le 17 octobre sera le point de départ d'une histoire à inventer](#). Non pas les événements, mais ceux qui les ont traversés. Et par le biais de ces itinéraires fictionnels, en s'attachant aux parcours d'individus et à leurs relations, proposer une universalité, un regard sur l'humain. Sans doute est-ce là le pouvoir de la fiction : permettre de dire ce qui ne se dit pas. [...]

[Parler du 17 octobre 1961, c'est poser la question d'un crime d'état](#). C'est affirmer la présence de la guerre en métropole. C'est interroger la notion de différence, dont parle si bien Frantz Fanon, et donc de racisme. Ce seront les thèmes philosophiques et politiques qui traverseront notre travail. [...]

Film tiré de la résidence de septembre 2022 :

[Le 17 octobre 1961 est une nuit de massacre](#). Une question purement théâtrale se pose alors : comment représenter l'horreur ? [...] Il se trouve que le soir du 17 octobre, une pharmacie est restée ouverte sur le boulevard Saint Michel, une pharmacie où ont été transportés les blessés avant d'être emmenés dans les hôpitaux. [...]

[L'horreur, c'est un lieu](#), mais c'est aussi ce qui se dessine dans la rencontre. S'il y a une dimension chorale indéniable de l'événement, il est intéressant de chercher des relations spécifiques. À Paris, la police compte alors sur des supplétifs, les « harkis de la Goutte d'Or », pour faire le sale boulot : interroger les algériens sur le FLN, et torturer. Ces mêmes harkis seront en première ligne le soir du 17 octobre. La question du fratricide, réel ou symbolique, et qui rappelle les motifs tragiques, peut nous permettre d'aborder le sujet d'un point de vue à la fois circonstanciel et universel.

[L'horreur enfin, c'est ce qui se dessine dans l'après, les conséquences](#) : les disparus, le deuil. Lors du procès qui se déroule en ce moment autour des attentats du 13 novembre 2015, la parole donnée aux victimes est un moment clé de témoignage mais aussi, comme beaucoup l'ont souligné, de cheminement vers un deuil difficile mais rendu possible. Alors cette question : comment faire le deuil lorsqu'on ne peut pas dire ? Comment accepter la mort lorsqu'elle nous est déniée ? Comment vivre avec des disparus qui ne sont pas reconnus ? C'est aussi cette horreur-là, fondamentale, dont l'État français est responsable tant qu'il reconnaît si peu, que nous tenterons d'interroger. »

« Si j'ai bien renoncé à écrire la poésie politique et limitée quant à ses significations, je n'ai pas pour autant renoncé à la résistance esthétique au sens large. »

Mahmoud Darwich

Extraits de la note d'intention de Louise Vignaud, novembre 2021

Résumé de la pièce

SOMMAIRE

Résumé de *Nuit d'octobre*

Extrait de la note d'écriture, Louise Vignaud
& Myriam Boudenía, mars 2023

« C'est l'histoire d'un trou noir.

La pièce suit les destins de plusieurs duos qui convergent vers le soir du 17 octobre 1961, où, à l'appel du FLN, trente mille Algériens et Algériennes participent à une manifestation pacifique organisée contre le couvre-feu imposé par le préfet Papon. La manifestation est violemment réprimée. Des gens disparaissent. Mais le lendemain, aux informations, le Ministre de l'Intérieur affirme : « il ne s'est rien passé. »

En s'attachant aux disparu.e.s et à celles et ceux qui restent, *Nuit d'Octobre* propose d'interroger l'organisation du silence qui entoure les crimes d'état et les conséquences humaines de ce silence. »

Présentation du spectacle par la compagnie
La Résolue

« L'enjeu de ce projet est [...] de proposer une pensée sincère, collective, qui a le courage de se confronter au silence. Ce n'est pas pour rien que nous écrivons à deux, d'origines, d'histoires, de cultures distinctes. Il ne s'agit pas de nous confronter dans l'écriture, mais bien au contraire de fabriquer un terreau de pensée commune.

La mise sous silence n'est pas psychologique : elle est organisée pour garantir la pérennité des autorités, au moment des faits et pour la postérité. Ce sont les répercussions, intimes et sociétales, de ce silence imposé qui nous intéresse. Observer quelles conséquences, et donc quelles constructions, elles engendrent.

Une histoire très importante pour nous est celle de Fatima Bedar, jeune fille de quinze ans partie manifester le 17 octobre 1961 et qui n'est jamais rentrée. Le 30 octobre, son père est convoqué à la morgue pour reconnaître le corps de sa fille : elle se serait suicidée. Le sujet est clos. Ce n'est qu'en 1986 que sa sœur découvre dans un article de journal que Fatima a été assassinée et noyée pendant la manifestation. Toute la famille a subi le joug du silence d'état. Une autre histoire qui nous a marqué : celle d'une archiviste, Brigitte Lainé, qui après avoir témoigné contre Maurice Papon en 1999, s'est vue sanctionnée et mise au placard par les Archives de Paris. Ce sont là deux histoires qui témoignent des conséquences intimes et familiales d'un silence organisé par l'état. Nous ne racontons ni Fatima, ni Brigitte. Nous nous inspirons de ces figures, nous décortiquons les mécanismes de ces histoires, pour écrire notre pièce. [...]

Le 17 octobre 1961 est pour nous un catalyseur, un pont vers le ici et maintenant de la représentation : la répression par la police, la notion de différence (eux et nous, question éminemment théâtrale !), le deuil et ses fantômes, sont autant de sujet qui restent définitivement actuels. Nous allons écrire en dedans, par la fiction, afin paradoxalement de trouver la distance nécessaire pour voir, pour rompre le silence et ainsi rendre étrange ce qui est familier.

Comme le fleuve qu'on voit chaque jour s'écouler depuis un pont. Chaque jour le même trajet et le même fleuve. Un jour, le fleuve charrie des corps. »

Pour aller plus loin

SOMMAIRE



Photo prise d'un graffiti sur le Pont des Arts à Paris © Jean Texier

Histoire, mémoire, archive

Le contexte colonial

La conquête française de l'Algérie en quelques dates clés

Avant 1830, l'Algérie est un territoire de l'Empire ottoman.

A partir de 1830, la France, qui possède déjà des colonies depuis le XVI^e siècle, se lance dans une grande conquête impérialiste. Au début du siècle suivant, elle contrôle 1/10^e de la surface de la terre.

De plus, en 1827, une crise diplomatique franco-algérienne explose au sujet d'une dette française impayée.

Les troupes françaises débarquent à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830. Entre 1830 et 1847, l'armée française conquiert une partie du territoire algérien. Cette conquête est marquée par la résistance à l'ouest de l'émir Abd El-Kader, qui finit par se rendre le 23 décembre 1847.

Le 12 novembre 1848, l'Algérie est officiellement proclamée « territoire français ».

Les réalités de la colonisation

Dès le début des années 1850, les insurrections contre le pouvoir colonial sont réprimées dans le sang.

La famine ravage l'Algérie entre 1866 et 1868.

En 1871, près de 500 000 hectares de terres sont confisqués et attribués aux colons.

En juin 1881 Jules Ferry, président du Conseil français, fait adopter le code de l'indigénat, qui instaure un régime juridique spécial pour les Algériens de confession musulmane.

La loi du 26 juin 1889 accorde la nationalité française à tous les descendants d'Européens non français présents en Algérie, mais pas aux « indigènes musulmans » (la population autochtone).

Ferhat Abbas, intellectuel et militant, présente en mai 1943 le Manifeste du peuple algérien, qui revendique l'égalité totale entre musulmans et Européens d'Algérie. Le texte est rejeté par le gouvernement français.

Le 7 mars 1944, de Gaulle signe une ordonnance qui supprime le code de l'indigénat et accorde la citoyenneté française à 65 000 Algériens.



La reddition d'Abd el-Kader, le 23 décembre 1847, Régis Augustin.

Le Massacre de Sétif

Le 8 mai 1945, à l'occasion des célébrations de la victoire des Alliés contre l'Allemagne, une manifestation de nationalistes algériens a lieu à Sétif, dans le département de Constantine.

Cette manifestation est autorisée sous plusieurs conditions : elle ne doit pas être "politique", et on ne doit voir aucun drapeau à part ceux de la France et de ses alliés. Pourtant, un jeune homme brandit le drapeau algérien. Les manifestations tournent à l'émeute entre policiers et manifestants et plus largement entre autochtones et colons. Le mouvement atteint ensuite les villages alentours, notamment Guelma et Kherrata. L'armée intervient et la répression dure jusqu'au mois de juillet. On compte plusieurs dizaines de milliers de musulmans et une centaine d'Européens tués.

La guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie en quelques dates clés

En avril 1954, un groupe d'indépendantistes déterminés à entrer dans la lutte armée crée le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Le **1er novembre 1954**, le CRUA devient le **Front de libération nationale (FLN)** et commet **plusieurs dizaines d'attentats**, dont certains meurtriers. C'est la « **Toussaint rouge** ». C'est le début de **la guerre d'indépendance algérienne**.

Le **16 mars 1956**, l'Assemblée nationale française accorde **les pouvoirs spéciaux au gouvernement de Guy Mollet**. A la fin de l'année, on compte plus d'un demi-million de soldats français en Algérie.

Entre janvier et octobre 1957, la 10^e division parachutiste de l'Armée française et les indépendantistes algériens du FLN s'opposent lors de la **Bataille d'Alger**. L'armée française utilise la torture.

Le **13 mai 1958**, **l'armée prend le pouvoir en Algérie et crée le Comité de salut public**, dirigé par le général Massu.

Le **1er juin 1958**, à Paris, **le général de Gaulle est investi comme président du Conseil** (premier ministre).

Le **19 septembre 1958**, **le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)**, avec à sa tête Ferhat Abbas, **est formé**.

De Gaulle propose la « **paix des braves** » aux insurgés algériens en octobre 1958.

Le **16 septembre 1959**, De Gaulle reconnaît **le droit à l'autodétermination des Algériens par la voie du référendum**.

Le **24 janvier 1960**, des colons dirigés par Pierre Lagaille appellent au soulèvement des Européens au nom de l'Algérie française. Ils se rendent le **1er février**. C'est la « **Semaine des barricades** ».

Le **8 janvier 1961**, le **référendum sur la politique d'autodétermination** voit un large succès du « **oui** », en France comme en Algérie.

En **février 1961**, des **activistes européens constituent l'Organisation armée secrète (OAS)**, organisation terroriste pour le maintien de l'Algérie française. Le **22 avril 1961**, les anciens généraux de l'armée française Salan, Challe, Jouhaud et Zeller tentent de prendre le pouvoir. C'est le « **putsch des généraux** ».

Le **18 mars 1962**, les **accords d'Évian** donnent l'indépendance à l'Algérie.

L'**indépendance** est proclamée le **3 juillet 1962**.



Un Algérien devant un char de l'armée, 1956. @Eclair mondial/SIPA

A voir:

- *C'était la guerre d'Algérie*, série documentaire de Georges-Marc Benamou et Benjamin Stora, écrit et coréalisé par Mickaël Gamrasni et Stéphane Benhamou.
<https://www.france.tv/france-2/c-etait-la-guerre-d-algerie/#section-about>

Le 17 octobre 1961

SOMMAIRE

Les différents acteurs de la guerre d'Algérie



« Groupe des six », chefs du FLN. Photo prise juste avant la « Toussaint rouge »



Arrivée d'une unité de rappelés de l'infanterie. 17 juin 1956, Alger. ©Raymond VAROQUI



Pierre Lagaille à Alger en janvier 1960. @AFP

Les soldats du FLN, appelés « Moujahid » ou « fellagas » par les français. Le Front de Libération Nationale est le mouvement qui s'est revendiqué seul porteur de la lutte pour l'Indépendance en 1954, en ouvrant le feu avec plusieurs attentats pendant la « toussaint rouge ». Il élimine l'autre parti, père de la pensée de l'Indépendance, appelé MNA (Mouvement Nationaliste Algérien) et dirigé par Messali Hadj. Celui-ci est considéré comme trop pacifiste et trop vieux par le FLN qui choisit la violence radicale. Au départ, aucun membre du FLN n'avait plus de 26 ou 27 ans. Le FLN recouvre 6 sections appelées « wilayas », régions algériennes, qui étaient chacune dirigées par un leader différent.

La branche française du FLN. Elle a été très active pendant la guerre d'Algérie, contribuant au réseau d'information, d'attentats à Paris, en libérant des prisonniers, en faisant passer des armes. Les liens entre le FLN en France et en Algérie ont été importants. Cependant, à la libération, les membres de la section française ont été écartés des postes de pouvoir du gouvernement du nouveau régime algérien.

Les Pieds-noirs. C'est par ce terme qu'on désigne les Européens qui vivaient en Algérie. La plupart étaient d'origine française et avaient rejoint l'Algérie suite à la colonisation. La plupart étaient de condition assez modeste, commerçants, artisans, ils avaient des droits supérieurs aux algériens mais n'étaient pas aussi riches qu'on peut l'imaginer. Ce terme recouvre aussi souvent les Juifs algériens dits aussi Juifs pieds-noirs qui étaient en Algérie bien avant 1830. Ces Juifs d'Algérie ont été naturalisés français suite au décret Crémieux de 1870, mais beaucoup parlaient arabe dans leur langue d'origine.

Les Harkis. Ce sont des soldats musulmans qui se sont battus du côté de la France pendant la guerre d'Algérie. Les raisons pour lesquelles ils rejoignent la France sont très diverses. Certains sont tentés de le faire pour échapper à la misère et toucher une pension, d'autres fuient les massacres et ont peur de sanctions de la France car ils ne croient pas à l'Indépendance, d'autres encore sont forcés à rejoindre la France à la suite de violence ou de tortures, enfin, certains le font par conviction, notamment si certains membres de leurs familles ont déjà servi la France en 14-18 et en 39-45 parmi les soldats indigènes dits aussi « tirailleurs » de l'armée française.

Les Appelés. Ce sont les soldats envoyés en Algérie pour « pacifier » comme on disait à l'époque, se battre contre le FLN. Ils sont souvent très jeunes et envoyés dans le cadre de leur service militaire. Leur présence est au départ de 24 mois. Mais à partir de 1956, quand les combats s'intensifient, on envoie à nouveau des soldats qui étaient rentrés en France, prolongeant ainsi leur mobilisation, on les appelle alors « les rappelés ». L'envoi de troupes françaises est alors massive. Parmi les appelés, quelques rares jeunes hommes décident de ne pas se battre et de déclarer leur volonté de ne pas se battre : certains vont en prison suite à leur refus de servir l'armée, on les appelle les « insoumis », d'autres choisissent de fuir l'armée une fois engagés, on les appelle les « déserteurs ».

L'OAS. L'Organisation Armée Secrète est une organisation clandestine fondée en février 1961 pour défendre l'Algérie française. Son action passe par tous les moyens (y-compris le terrorisme, des attentats en France et en Algérie contre des populations algériennes et des figures clés de l'indépendance tels que le Général de Gaulle, Jean-Paul Sartre, André Malraux), elle est fondée par deux activistes importants qui sont réfugiés à Madrid, Jean-Jacques Susini et Pierre Lagaille, et rallie aussi des militaires défenseurs de l'Algérie française tel que Raoul Salan. Les populations européennes s'en rapprochent parfois, désespérées de devoir quitter leurs terres, pour trouver un soutien. L'action de l'OAS dure pendant les premières années de l'Indépendance, il s'agit de la politique de la « terre brûlée », plus rien à perdre, on ne laissera rien de l'Algérie.

Les Porteurs.ses de valise ou militants français en métropole. Des réseaux de soutien au FLN s'organisent en France. Le plus connu est appelé Réseau Jeanson, qui fait passer de l'argent au FLN pour le soutenir, on a appelé ces militants « porteurs de valise ». Ce réseau est démantelé en 1958 et le réseau Jeanson est condamné. Certains militants rejoignent alors un autre réseau anticolonialiste appelé Réseau Curiel. Les militants qui décident de rejoindre l'Algérie après 1962 pour participer à la reconstruction du pays sont appelés « pieds rouges ». Ils sont quelques milliers, soit une toute petite majorité.

Le 17 octobre 1961

Les faits

Tandis que les combats continuent en Algérie, les tensions sont aussi très vives à Paris, où police et membres du FLN s'affrontent violemment.

Près de la moitié des Algériens de France (43% en 1964) vit dans des bidonvilles totalement insalubres en banlieue parisienne. Le 5 octobre 1961, Maurice Papon, préfet de la police parisienne, met en place un couvre-feu uniquement pour les Algériens. Pour boycotter cette règle discriminatoire, la Fédération de France du FLN organise, le 17 octobre 1961, une large manifestation pacifique dans la capitale.

En fin d'après-midi, au moins 20 000 Algériens, hommes, femmes et enfants confondus, sont dans la rue. Les policiers reçoivent sur leurs radios de fausses informations sur les blessures et même la mort de plusieurs collègues encadrant la manifestation. S'en suit une répression rapide et extrêmement violente. De nombreux manifestants sont tués : tabassés, jetés dans la Seine ou bien abattus par balle. Ceux qui ne sont pas tués sur place sont arrêtés et envoyés dans des centres d'internement, où de nombreux cas de violence ou de meurtres par la police auront lieu les jours suivants.

Parmi les policiers envoyés pour réprimer la manifestation, on trouve la Force de police auxiliaire (FPA), une unité de police formée de Harkis créée le 1er décembre 1959 pour lutter contre la Fédération de France du FLN.

Lors de cette nuit sanglante, au moins 12 000 Algériens ont été arrêtés, et au moins 120 ont été tués.



© AFP - FERNAND PARIZOT - Des Algériens arrêtés le 17 octobre 1961

Un événement étouffé par les autorités

Dès le lendemain, le 18 octobre 1961, la préfecture établit un bilan de trois morts lors – selon elle – d'affrontements entre manifestants algériens.

A cette période, la presse est largement censurée par le pouvoir, et le discours officiel est relayé par les journaux le 18 octobre. Néanmoins, de nombreux journalistes se rendent dans les bidonvilles de la banlieue parisienne les jours suivants et y découvrent les signes d'une grande violence policière. L'Humanité et Libération ont réfuté nettement le bilan gouvernemental, et même le Figaro a publié des articles sur les exactions commises par la police.

Par contre, dans l'ensemble, la presse populaire de droite (le Parisien libéré, l'Aurore, Paris Match...) reproduit la version officielle à laquelle va adhérer la majorité de la population française.

A lire:

- « Répression du 17 octobre 1961 : une lente reconnaissance », *Lumni*, 14 octobre 2022 <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1121/repression-du-17-octobre-1961-une-lente-reconnaissance.html>
- « Le 17 octobre 1961 à Paris : une démonstration algérienne, un massacre colonial », Emmanuel Blanchard, *Musée de l'histoire de l'immigration* [Le 17 octobre 1961 à Paris : une démonstration algérienne, un massacre colonial | Musée de l'histoire de l'immigration \(histoire-immigration.fr\)](#)

(Ré)écrire l'histoire à partir des archives

SOMMAIRE

(Ré)écrire l'histoire à partir des archives

Des archives éparpillées

Les archives publiques sur la guerre d'Algérie sont réparties sur de nombreux sites, notamment :

- La Courneuve : archives diplomatiques ;
- Vincennes : archives militaires ;
- Aix-en-Provence : archives ministérielles issues des ministères ayant successivement eu en charge l'Algérie, archives territoriales produites par les services de l'administration française en Algérie avant 1962 ;
- Pierrefitte-sur-Seine : archives nationales – fonds justice et intérieur notamment ;
- Paris : archives de la préfecture de police.

Certains documents sont numérisés et mis en ligne, mais c'est une part minime des archives.

Une construction historique perpétuelle

De par l'existence de très nombreuses archives dans différents lieux et leur ouverture progressive au public, les historiens continuent à découvrir de nouvelles informations et à établir de nouveaux faits historiques.

En juin 2022, le journal Mediapart, en collaboration avec des historiens, révèle des documents tirés des archives de la présidence de Gaulle, récemment déclassifiées, qui attestent que le président de la République a été rapidement au courant du massacre commis par la police française le 17 octobre et les semaines suivantes. Certains documents présentent la volonté de Charles de Gaulle de sanctionner les coupables, mais aucune mesure ne fut prise.

Le principe de communicabilité des archives

Depuis la loi de 2008, les documents d'archives publiques sont par principe librement communicables à toute personne qui en fait la demande (art. L. 213-1 du code du patrimoine).

Cependant, certaines informations sont considérées comme des secrets protégés et ne peuvent être communiquées qu'un certain temps après les faits. Exemple : les secrets de l'État (la défense nationale, les délibérations du gouvernement...) et les secrets des personnes (la vie privée, le secret médical...).

Ces délais peuvent aller de 25 à 100 ans selon les cas.

Dans le cas du 17 octobre 1961, l'historien J.L. Einaudi s'est vu à de nombreuses reprises refuser l'accès aux archives de la Préfecture de police.

Le 22 décembre 2021, un arrêté portant sur l'ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie est publié afin de réduire leurs délais de communicabilité. Néanmoins, selon l'historien Marc André, l'accès à ces archives est toujours très difficile, autant pour les familles que pour les historiens.

A voir :

- « 17 octobre 1961: massacre d'Algériens à Paris | Archive INA », INA Histoire, <https://youtu.be/2yDM11-cPTQ>

Extrait tiré du texte de Nuit d'Octobre, Myriam Boudenia et Louise Vignaud

« L'ARCHIVISTE . - Tout le monde ment, tout le monde exagère, et c'est à moi qu'on demande de témoigner en tant qu'archiviste diplômée de l'école des Chartes, conservatrice en charge des dossiers judiciaires de la ville de Paris. On a besoin de vous, les archives nous sont interdites, secret défense, vous seule pouvez témoigner que nos dires ne sont pas diffamatoires. Pour faire tomber le vieillard. Pour dire, simplement dire ce que j'ai lu. »

Des mémoires étouffées à la
mémoire nationale

SOMMAIRE

Des mémoires étouffées à la mémoire nationale

La libération des mémoires

La mémoire du 17 octobre 1961 s'est maintenue dans les cercles d'immigrés algériens des années 70 aux années 80, mais s'est très peu faite entendre au-delà.

A partir des années 1980, la parole en France se libère sous l'impulsion des descendants des victimes et témoins du 17 octobre. Ces jeunes descendants d'immigrés lient ces événements historiques avec les crimes racistes et/ou policiers dont leur génération est victime.

En 1991, l'historien Jean-Luc Einaudi publie *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961*. Il y reconstitue partiellement le déroulé des événements, après avoir consulté des documents d'archives inédits, les registres des cimetières parisiens, la presse de l'époque, les textes officiels, et entendu plus d'une centaine de témoins directs ou indirects. Il remet en cause la version officielle de l'Etat et le bilan humain de cette manifestation : selon lui il n'y a pas eu 3 morts mais plus de 200.

Néanmoins, comme pour tous les événements liés à la guerre d'Algérie, les mémoires des différents groupes s'opposent. Par exemple, Jean-Luc Einaudi, publie une tribune dans Le Monde du 20 mai 1998, où il emploie le terme de "massacre" à propos du 17 octobre. Maurice Papon le poursuit alors pour diffamation.

Une lente reconnaissance officielle

En 2001, le maire socialiste de Paris Bertrand Delanoë inaugure une plaque « à la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 ». A l'époque, il n'y a aucune reconnaissance officielle du massacre et aucun membre de l'Etat ne s'associe à la commémoration.

C'est seulement en 2012 que François Hollande « reconn[aît] avec lucidité », et au nom de la République, la « sanglante répression » qui a pris la vie « d'Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ». En revanche, cette reconnaissance se fait par un communiqué plutôt qu'un discours lors d'une cérémonie, ce qui a limité sa puissance symbolique.

Le 16 octobre 2021, Emmanuel Macron se rend sur le pont de Bezons, ce qui constitue la première commémoration officielle de ce massacre par un président. Il reconnaît des « crimes inexcusables pour la République ».

*A la mémoire des Algériens
qui, manifestant pacifiquement le 17 octobre 1961
pour leurs droits et leur liberté,
furent assassinés au cours d'une répression sanglante.
Contre l'oubli et le silence*

La Municipalité de Saint-Denis

Plaque commémorative de la gare de Saint-Denis, inaugurée en 2007

A écouter:

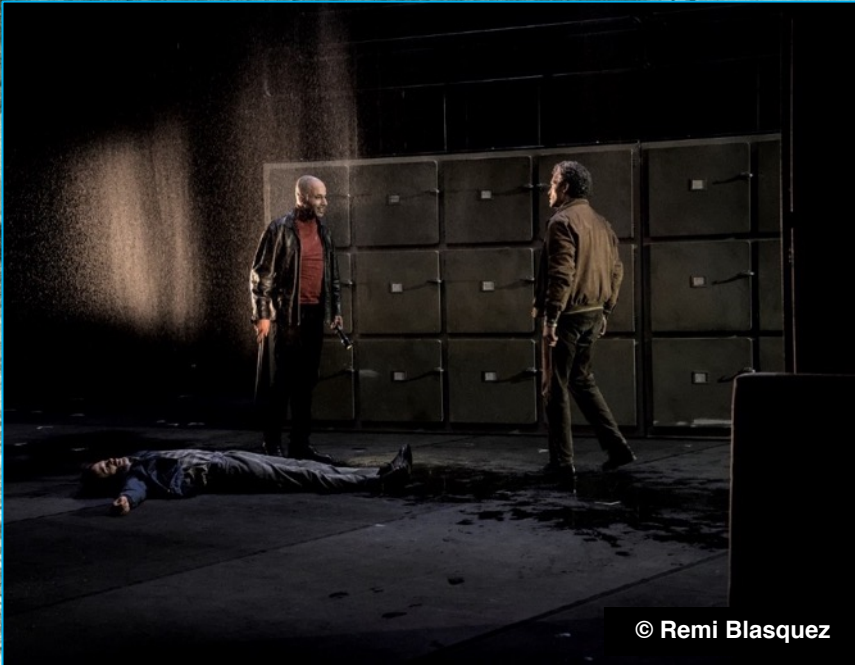
- *Ici on noie les Algériens*, podcast documentaire de Tristan Thil, sur la base des archives sonores d'entretiens réalisés par Jean-Luc Einaudi <https://www.binge.audio/podcast/programme-b/ici-on-noie-les-algeriens-les-archives-oubliees-du-17-octobre-1961>

A lire :

- « Histoire et mémoires de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris », *Musée de l'histoire de l'immigration*, <https://www.histoire-immigration.fr/integration-et-xenophobie/histoire-et-memoires-de-la-manifestation-du-17-octobre-1961-a-paris>

Du texte au plateau

L'histoire : temporalités et lieux



« Un spectacle paradoxal, à la fois âpre, brut, et finalement **profondément sensible** par les hommes et femmes qui l'habitent et le racontent. **Un théâtre qui réhabilite l'Humain au cœur de l'Histoire.** (...) Le spectacle proposera une alternance entre **des scènes chorales** et des **scènes d'intimités**, parfois également des **scènes en simultanéité**, comme **autant de prismes pour aborder un état du monde.** »

Extrait de la note d'intention de Louise Vignaud

L'histoire, qui se déroule de façon **non chronologique**, suit une vingtaine de personnages incarnés par **onze comédien.ne.s** d'âges variés, répartis sur des temporalités et lieux différents. Elle s'articule autour d'un **«va-et-vient entre les narrations, pièces d'un puzzle géant»** : on alterne entre une **pharmacie sur un boulevard parisien le soir du 17 Octobre 1961**, les discussions entre les employés français et algériens d'une **usine en banlieue parisienne le 16 Octobre 1961**, une **chambre de bonne** où sont logés des étudiants et militants FLN, une **salle de formation de policiers français** quelques jours avant le 17 Octobre, **la cuisine d'une archiviste en 1999** ou encore **une morgue le 19 Octobre 1962.**



A voir : [Reportage Nuit d'Octobre – Octobre 23](#)

Le choix des personnages

SOMMAIRE

Le choix des personnages

Chaque comédien·ne incarne plusieurs personnages.



Simon Alopé

Tahar, Arthur, un collègue de l'archiviste



Lina Alsayed

Kheïra, le planton



Magali Bonat

L'archiviste, Suzanne, une cliente de la Pharmacie



Mohamed Brikat

Houari, Saad, le déménageur



Pauline Coffre

Françoise, l'infirmière, une collègue de l'archiviste



Sven Narbonne

Le formateur, Alain, un client de la pharmacie, un collègue de l'archiviste, le client



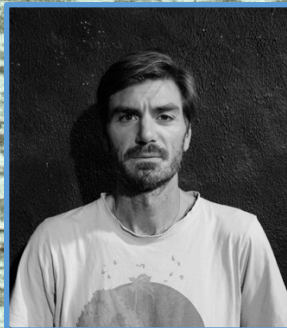
Ali Esmili

Hamid, Khaled, le coursier, un client de la Pharmacie



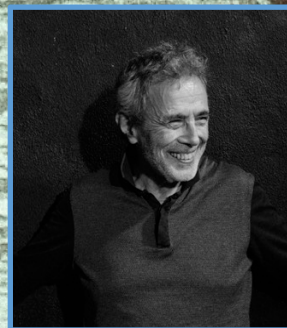
Yasmine Hadj Ali

Zohra, Nour



Clément Morinière

Joseph, Bernard, le pharmacien, l'éclusier, un collègue de l'archiviste



Lounès Tazaïrt

Octobre



Charlotte Villalonga

Joss, la femme de ménage

Des personnages inspirés de personnes réelles

SOMMAIRE

Des personnages inspirés de personnes réelles



© Remi Blasquez

Le personnage de l'[archiviste](#) est inspiré de [Brigitte Lainé](#), conservatrice en chef des Archives Nationales qui, après avoir témoigné contre Maurice Papon en 1999, s'est vue sanctionnée et a été écartée des Archives.



© Remi Blasquez

Le personnage de [Zohra](#) est inspiré de [Fatima Bedar](#), jeune fille de 15 ans partie manifester le 17 Octobre 1961 qui n'est jamais rentrée. Le 30 Octobre, son père est convoqué à la morgue pour reconnaître le corps de sa fille et on lui annonce qu'elle se serait suicidée. Ce n'est que plusieurs années après, en 1986, que sa soeur découvre dans un article de journal que Fatima a été assassinée et noyée pendant la manifestation.

Extraits du texte

SOMMAIRE

Travail du plateau : Le décor

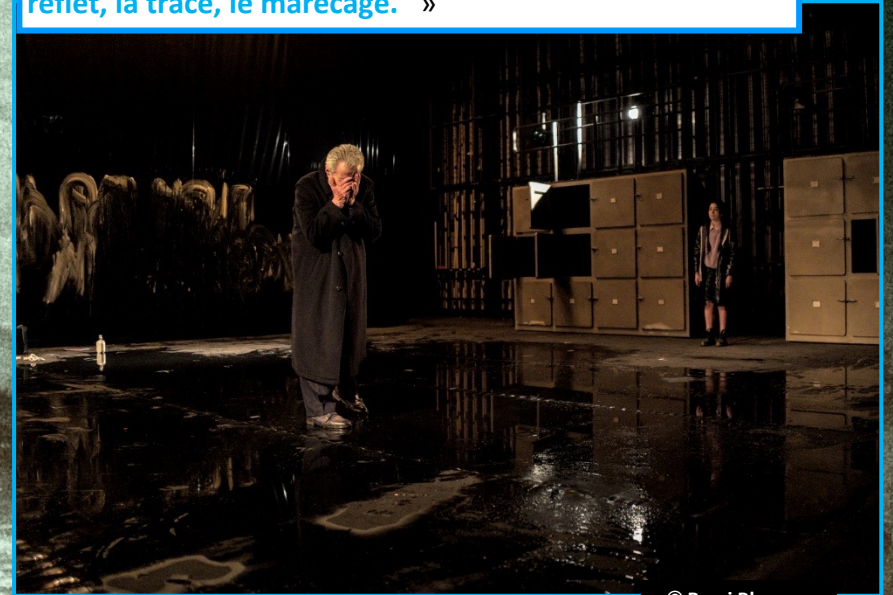
© Remi Blasquez



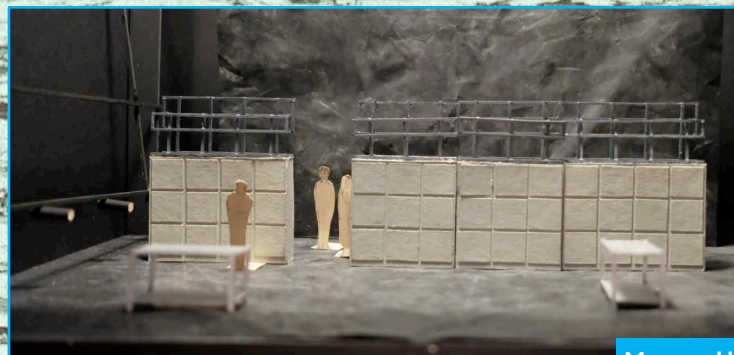
Louise Vignaud

« La scénographie doit permettre de raconter à la fois les différents espaces où se joue la pièce (une usine, une cuisine, une rue, un hangar, un asile, une terrain vague), et le système qui enferme et crée du silence. Elle se compose de modules dont la place évolue en fonction des besoins. Ces modules sont composés de casier, casier de vestiaire, de morgue, d'archive. Le sens évolue pendant la pièce. »

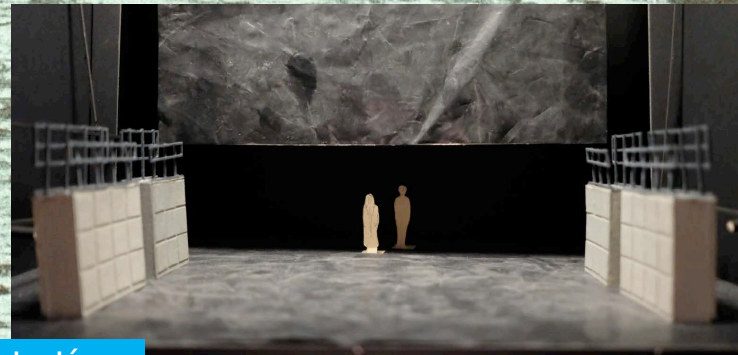
« La Seine est au centre du projet, le fleuve dans lequel on essaie de faire disparaître les corps, le fleuve qui avance, le temps qui passe. L'eau est un élément de la mise en scène et de la scénographie, permettant de travailler le reflet, la trace, le marécage. »



© Remi Blasquez



Maquette du décor



Les costumes

SOMMAIRE

Travail du plateau : Les costumes

« Raconter une histoire passée mais qui se répercute encore aujourd'hui ; réussir à faire entendre le présent dans l'hier ; **c'est en partie l'enjeu du travail de costumes.** Permettre aussi les sauts dans le temps sans avoir besoin de mettre des dates. **Qu'est-ce qui fait universel ? Qu'est-ce qui fait circonstanciel ?** »

Louise Vignaud

Croquis des costumes pour les personnages de Alain, Suzanne, Françoise et Bernard



Croquis des costumes pour les personnages d'Octobre et de Zohra



« Deux personnages, **Octobre et Zohra, sont des fantômes.** Ils traversent la pièce, les époques, côtoient les vivants. Quel statut donner aux fantômes ? Peut-être ces fantômes, que notre monde fabrique et qui l'habitent, sont-ils **bien plus ordinaires qu'on le pense !** »

Extraits du texte

ZOHRA.- Papa, tu as signé un gros mensonge.
Papa je n'ai pas de prénom, je n'ai plus de nom.
Je vais vous laisser pleurer
Je vais cheminer jusqu'au centre-ville de Paris
Vérifier s'il reste des traces de ma présence.
(...)
Je n'ai pas décidé de mourir, Papa.
Est-ce que tu sais nager?
Non, on jette l'Algérien dans la Seine.
Est-ce que tu sais nager?
Oui, on attache les mains et les pieds et on jette
l'Algérien dans la Seine.
Faut y penser quand même. Préparer l'affaire, la
corde être au moins deux. Pour basculer un corps
d'homme par-dessus le parapet d'un pont parisien.
Ça prend du temps et de l'énergie.

ARTHUR. – Personne n'a tiré de leur côté, ils n'avaient pas d'armes-

JOSEPH. – Tu as vérifié?

ARTHUR. – Ils n'avaient pas d'arme, seulement un drapeau.

JOSEPH. – Tu as vérifié.

KHALED. - Qui t'a demandé de vérifier?

ARTHUR.- Qu'est ce qu'on a fait?

JOSEPH.- Rassemblement interdit : aucun musulman dans les rues de Paris. On les a arrêté, mis en lieu sûr, c'est tout.

ARTHUR. – Ils étaient en famille. Entassés les uns sur les autres, ils chantaient, tu as entendu? Ils chantaient, d'autres priaient, les genoux au sol. Je les ai vus.

JOSEPH.- Il faut se protéger. Tu sais ce qu'ils font là-bas ? Les embuscades, les égorgés, ils ne s'arrêtent jamais, c'est à nous de le faire. On les stoppe, on les embarque, on les contrôle, on les expulse. Ils veulent leur pays, qu'ils le retrouvent, leur désert.

ARTHUR.- Qu'est ce qui s'est passé?

JOSEPH.- Rien.

Il ne s'est rien passé.

Allez viens, on se casse. Je suis fatigué, je veux rentrer chez moi.

Extraits tiré du texte de Nuit d'Octobre, Myriam Boudenia et Louise Vignaud

NOUR. – Parfois, la ville devient un immense désert.
De ces déserts où l'on sait que sous leur sable s'empilent des générations de corps.
De ces déserts aux chansons perdues, aux terres oubliées par la haine.
Ce qui est dur, c'est de se souvenir avec les mots des autres.
Nour, ça veut dire lumière.
Je suis jeune encore, j'ai le temps de grossir une foule avec moi,
Avec toutes celles et tous ceux qui le voudront.
Je serai celle qui vivra plus longtemps que tous les spectres qui m'ont élevée.
Ils s'accrochent à mes cheveux, alourdissent ma pensée et soudain je claques la langue et ça se remet en marche, la machine.
Il faudra raconter et redire ce qu'on savait dans les familles.
Sortir les corps des fosses communes et leur donner un nom.

En lien avec *Nuit d'octobre*

Films

ADI Yasmina, *Ici on noie les Algériens, 17 Octobre 1961*, 2011 [documentaire]
AUREL et CORRE Florence, *Octobre noir, Malek, Saïd, Karim et les autres...*, 2011 [animation]
BELAID Yanis, BENARD Eliott, MAYEUR Nicolas, MOULIN Etienne, PINOT Hadrien, VICENTE Lisa, SINGER Philippine et LETAILLER Alice, *Les Larmes de la Seine*, 2021 [animation]
KUPFERSTEIN Daniel *17 octobre 1961: dissimulation d'un massacre*, 2001 [documentaire]
PANIJEL Jacques, *Octobre à Paris*, 1962 [documentaire]
TSAMA Alain, *Nuit noire, 17 octobre 1961*, 2005 [téléfilm]

Ouvrages

EINAUDI Jean-Luc, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, éditions Fayard, collection Pluriel.
PÉJU Marcel, PÉJU Paulette, *Le 17 octobre des Algériens. Suivi de « La triple occultation d'un massacre » par Gilles Manceron*, éditions La Découverte Poche.
PÉJU Paulette, *Ratonnades à Paris. Précédé de « Les harkis à Paris »*, éditions La Découverte Poche.
HERVO Monique, *Nanterre en guerre d'Algérie, chronique du bidonville 1959-1962*, éditions Actes Sud, collection Actes Sud BD.
Lettres d'Algérie, rassemblées par Philippe BERNARD et Nathaniel HERZBERG, Le Monde / éditions Gallimard, collection Folio actuel
COMMENGÉ Béatrice, *Alger, rue des Bananiers*, éditions Verdier.
DAENINCKX Didier, *Meurtre pour mémoire*, éditions Gallimard, collection Folio policier.
SEBBAR Leïla, *La Seine était rouge*, éditions Babel.
HARCHI Kaouatar, *Comme nous existons*, éditions Actes Sud.
ZENITER Alice, *L'Art de perdre*, coédition Flammarion / Albin Michel.

Photographies

KAGAN Elie, ensemble de photographies du 17 octobre 1961, La Contemporaine
<http://www.lacontemporaine.fr/collections/quelles-thematiques/empires-coloniaux-et-decolonisation/203-dossiers/zoom-sur/413-zoom-sur-le-17-oct-1961>

Musique

JORDANA Camélia, *Dhaouw*, 2018
LES TÊTES RAIDES, *Dans la gueule du loup* (mise en musique du poème de Kateb Yacine), 1998